

504697-2026 - Wettbewerb

Frankreich – Schienenfahrzeuge – Conception et acquisition de Matériel roulant ferroviaire et autres prestations associées

OJ S 138/2026 21/07/2026

**Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung
Lieferleistungen**

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: SPL SPIIT - SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DES TRANSPORTS

E-Mail: steve.castel@spiit.fr

Rechtsform des Erwerbers: Von einer regionalen Gebietskörperschaft kontrolliertes öffentliches Unternehmen

Tätigkeit des Auftraggebers: Eisenbahndienste

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: Conception et acquisition de Matériel roulant ferroviaire et autres prestations associées

Beschreibung: Études et fourniture de matériel roulant ferroviaire pour la SPL SPIIT et autres prestations associées
Description : Le présent accord-cadre a pour objet : (i) La conception, la fourniture et la garantie de Matériels roulants en différentes Configurations selon une Gamme (yc les Équipements ECTS-ERTMS, et hors équipements KVB faisant l'objet d'un marché distinct) ; (ii) La fourniture de pièces et outillages de rechange des Matériels Roulants et la réalisation des formations exploitant ; (iii) La réalisation de prestations de la maintenance des matériels roulants objets de l'accord-cadre (maintenance de niveau 4, expertise de maintenance, contrôle de l'état des organes, hotline téléphonique) ; (iv) Et aux prestations connexes détaillées au DCE (notamment des prestations de conception, homologation de dispositifs de recharge d'énergie et les prestations de maintenance associées). Ces matériels sont acquis pour les besoins des actionnaires de la SPL SPIIT. À ce jour, la SPL SPIIT a pour actionnaires la Région Nouvelle-Aquitaine, la Région Centre-Val de Loire et la Région Occitanie. La SPIIT pourrait, à l'avenir, et au cours de l'exécution du présent accord-cadre, compter de nouveaux actionnaires ayant un besoin d'acquisition de Matériels Roulants.

Kennung des Verfahrens: a5c3bf13-39d9-4389-843a-cc081744628a

Interne Kennung: M2602_Cand

Verfahrensart: Wettbewerblicher Dialog

Das Verfahren wird beschleunigt: nein

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Lieferleistungen

Haupteinstufung (cpv): 34620000 Schienenfahrzeuge

Zusätzliche Einstufung (cpv): 71311230 Dienstleistungen im Eisenbahnbau, 34632000

Ausrüstung für die Eisenbahnverkehrssteuerung, 50220000 Reparatur, Wartung und

zugehörige Dienste in Verbindung mit Eisenbahnen und anderen Ausrüstungen, 34600000

Eisenbahn- und Straßenbahnlokomotiven und rollendes Material sowie zugehörige Teile

2.1.2. Erfüllungsort

Land: Frankreich

Ort im betreffenden Land

Zusätzliche Informationen: Le Titulaire doit livrer les Matériels Roulants et pourra réaliser des prestations de maintenance et certaines prestations connexes sur les sites des territoires des Régions actionnaires de la SPL SPIIT. A la date de publication du présent Avis, les Régions Actionnaires de la SPL SPIIT sont les Régions Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire et Occitanie. Durant la durée de validité de l'Accord-cadre, la SPL SPIIT est susceptible de disposer de nouveaux actionnaires.

2.1.3. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 6 600 000 000,00 EUR

2.1.4. Allgemeine Informationen

Zusätzliche Informationen: Les informations complémentaires concernant les prestations objet de l'accord-cadre sont données au Règlement de la Consultation et dans la Note de Synthèse du DCE. >Seules les entreprises retenues au stade de la candidature auront accès au DCE complet. Le DCE sera transmis gratuitement contre signature d'un accord de confidentialité. >La consultation se déroulera comme suit : • 1-Candidature : les candidats remettront leur dossier de candidature en respectant les conditions prévues dans le présent Règlement de Consultation. La SPL SPIIT examine les candidatures et désigne les candidats admis à soumissionner et leur adresse le dossier de consultation. • 2-Remise des offres : les candidats admis à soumissionner recevront le lien de téléchargement du dossier de consultation. • 3-Phase de dialogue : la SPL SPIIT examine les offres initiales remises par les soumissionnaires et entame une phase de dialogue afin d'affiner les dispositions de l'Accord Cadre. • 4-Remise offre finale et attribution : Une fois que la SPL SPIIT estime disposer des solutions répondant à son besoin, elle clôt la phase de dialogue et transmet un DCE définitif aux soumissionnaires. Ceux-ci sont invités à remettre une offre finale. Après analyse des offres finales, la SPL SPIIT attribue le Marché. > Au stade candidature, les candidats ne doivent pas remettre d'offre, ils ne fournissent que les éléments demandés au Règlement de la Consultation – Phase Candidatures. Aucun mémoire technique et aucune offre financière n'est à transmettre au stade des candidatures.

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/25/EU

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Auftragsunterlagen

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: Conception et acquisition de Matériel roulant ferroviaire et autres prestations associées

Beschreibung: Conception et acquisition de Matériel roulant ferroviaire et autres prestations associées. La présente consultation a pour objet l'acquisition d'une gamme de Matériels Roulants, la réalisation de prestations de maintenance associées, ainsi que la mise en place de dispositifs de recharge d'énergie. Ce projet est conduit par la SPL SPIIT, agissant en qualité de Maître d'Ouvrage. Les Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine ont créé une société dédiée au développement du système ferroviaire sur leur territoire, prenant la forme d'une Société Publique Locale dénommée SOCIÉTÉ PUBLIQUE INTERRÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DES TRANSPORTS (SPL SPIIT). A la date de publication de la présente consultation, la SPL SPIIT a pour actionnaires la Région Nouvelle-Aquitaine, la Région Occitanie et la Région Centre-Val de Loire qui a intégré le capital de la SPL SPIIT en

novembre 2025. Au jour de la publication du présent document, il est prévu que la Région Bretagne intègre le capital de la SPL SPIIT dans les prochains mois. La SPL SPIIT a signé avec ses Régions actionnaires un contrat de concession de quarante-deux (42) ans. Dans ce cadre, la SPL SPIIT est chargée du financement, de la gestion, de l'acquisition du matériel roulant TER des Régions, et de sa mise à disposition auprès des exploitants désignés par les Régions, au fur et à mesure de l'attribution des contrats de service public d'exploitation. La SPL SPIIT pourrait, à l'avenir, au cours de l'exécution du présent Accord-Cadre, se voir confier l'acquisition de matériels roulants ferroviaires pour le compte d'autres Régions ou entités publiques, le cas échéant, pour les mêmes objectifs que ceux faisant l'objet de la présente consultation. Dans l'objectif de décarboner les services de transports ferroviaires sur le territoire, les Régions actionnaires ont confié à la SPL SPIIT la mission d'acquisition de Matériels Roulants (MR) ferroviaires avec un objectif d'amélioration environnemental. Ces Matériels Roulants doivent réduire leur impact sur l'environnement tout au long de leur cycle de vie.

Interne Kennung: 0

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Lieferleistungen

Haupteinstufung (cpv): 34620000 Schienenfahrzeuge

Zusätzliche Einstufung (cpv): 71311230 Dienstleistungen im Eisenbahnbau, 34632000

Ausrüstung für die Eisenbahnverkehrssteuerung, 50220000 Reparatur, Wartung und zugehörige Dienste in Verbindung mit Eisenbahnen und anderen Ausrüstungen, 34600000 Eisenbahn- und Straßenbahnlokomotiven und rollendes Material sowie zugehörige Teile

5.1.2. Erfüllungsort

Land: Frankreich

Ort im betreffenden Land

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 180 Monate

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 1

Weitere Informationen zur Verlängerung: Durée initiale : 180 mois. Reconduction possible une fois pour une durée de 180 mois. Durée maximale totale : 360 mois.

5.1.5. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 6 600 000 000,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

Diese Auftragsvergabe ist auch für kleine und mittlere Unternehmen (KMU) geeignet: ja

Zusätzliche Informationen: Présentation des candidatures : Situation juridique - Déclaration sur l'honneur relative aux interdictions de soumissionner, au respect des principes de laïcité et de neutralité. - DC1 ou équivalent, DC2 ou équivalent, ou DUME. - Jugement de redressement judiciaire, le cas échéant. -Attestation relative aux mesures restrictives liées aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine. - Déclaration ou notification relative aux subventions étrangères au titre du règlement UE 2022/2560. Capacité économique et financière - Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires relatif aux prestations objet du contrat

sur les trois derniers exercices disponibles. - Ventilation du chiffre d'affaires : matériel roulant, ETCS, maintenance, dispositifs de recharge d'énergie. - Bilans et comptes de résultat des trois dernières années. - Note justifiant la capacité financière à assurer la réalisation des prestations, incluant cash-flow, trésorerie et mobilisation des moyens. Capacités techniques et professionnelles - Références de fourniture de matériel roulant régional, notamment bi-mode caténaire/système de stockage d'énergie et traction caténaire, sur les cinq dernières années. - Références de prestations de maintenance de niveau 4 de matériel roulant sur les cinq dernières années. - Références d'études ou de déploiement de dispositifs de recharge d'énergie sur les cinq dernières années. - Moyens humains et matériels sur les trois dernières années pour les études, fabrication, recharge d'énergie et maintenance En application du Règlement UE 2022/2560 du 14 décembre 2022 relatif aux subventions étrangères faussant le marché intérieur, un mécanisme de notification préalable à la Commission européenne est prévu lorsque l'opérateur économique soumissionnaire, y compris ses filiales dépourvues d'autonomie commerciale, ses sociétés mères ou encore ses principaux sous-traitants ou fournisseurs participant à cette même procédure de passation, a bénéficié de contributions financières étrangères égales ou supérieures à 4 millions d'euros par pays tiers au cours des trois années précédant la notification. Lorsque le montant des contributions financières étrangères est inférieur au seuil de 4 millions d'euros par pays tiers, les candidats sont soumis à une obligation simplifiée de déclaration. Au regard de son montant estimé, le présent accord-cadre est susceptible d'entrer dans le cadre de cette obligation de notification/déclaration préalable. Chaque candidat devra fournir dans le cadre de sa candidature et de son offre finale, les informations demandées dans le RC selon sa situation.

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Auftragsunterlagen

5.1.10. Zuschlagskriterien

Kriterium:

Art: Preis

Beschreibung: Prix

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Prozentanteil, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 45

Kriterium:

Art: Qualität

Beschreibung: Technique

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Prozentanteil, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 55

5.1.11. Auftragsunterlagen

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/609583?orgAcronyme=PP275>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/609583?orgAcronyme=PP275>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Beschreibung der finanziellen Sicherheit: L'accord-cadre comportera notamment des garanties à première demande.

Frist für den Eingang der Teilnahmeanträge: 28/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Bedingungen für die Ausführung des Auftrags: L'exécution de l'accord-cadre donnera lieu à des prestations opérationnelles nécessaires au développement, à l'industrialisation et au déploiement de la gamme de matériels roulants. Ces prestations comprennent notamment les études de conception, d'intégration et de compatibilité avec les infrastructures et sites de maintenance, les études relatives aux dispositifs de recharge d'énergie, la constitution et la coordination des dossiers d'homologation et d'autorisation, les essais, validations et mises au point, la documentation technique, les formations des personnels d'exploitation, de conduite et de maintenance, ainsi que l'assistance technique, les expertises, la hotline, le contrôle d'organes, la gestion de l'obsolescence et les prestations de maintenance associées aux matériels roulants et aux dispositifs de recharge.

Es ist eine Geheimhaltungsvereinbarung erforderlich: ja

Zusätzliche Angaben zur Geheimhaltungsvereinbarung: Aux termes de l'article 7 du décret n° 2019851 du 20 août 2019 relatif aux informations portant sur les services publics de transport ferroviaire de voyageurs et aux éléments nécessaires à l'exploitation des matériels roulants transférés, et à la protection des informations couvertes par le secret des affaires, l'accès des agents ainsi que des prestataires de la SPIIT amenés à avoir connaissance d'informations relevant du secret des affaires, sont subordonnés à la signature des Engagements personnels de confidentialité de la SPL SPIIT (Charte de confidentialité) ainsi que ceux joints au Plan de Gestion des Informations Confidentielles (PGIC) des Régions actionnaires. Les candidats sont informés que la signature de ces engagements de confidentialité sera exigée, le cas échéant, préalablement à la communication du DCE Offres. Le refus de signature ou l'absence de ces documents entraînera l'impossibilité pour la SPL SPIIT de transmettre au(x) candidat(s) le contenu du Dossier de consultation des entreprises « Phase offres » et l'irrégularité du candidat ou du groupement.

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Aufträge werden elektronisch erteilt: nein

Zahlungen werden elektronisch geleistet: nein

Finanzielle Vereinbarung: Le marché sera conclu en Euro. Les offres doivent être présentées sous cette devise. Les conditions d'établissement des prix seront définies au CCAP et à l'Acte d'Engagement. Les conditions générales de vente du soumissionnaire ne sont pas applicables. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) de l'accord-cadre seront payées dans un délai global de SOIXANTE (60) jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Le taux des intérêts de retard est fixé au dernier taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne au moment de la réception de la facture ou de la demande de paiement, augmenté de HUIT (8) points de base. Possibilité de nantissement ou de cession de créance selon les modalités prévues aux articles R.2191-58 à R.2191-63 du Code de la commande publique.

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

Höchstzahl der Teilnehmer: 1

Begründung der Laufzeit der Rahmenvereinbarung: La durée de l'accord-cadre est justifiée par la complexité de la prestation, qui porte sur un programme industriel ferroviaire complet incluant conception, fourniture, homologation, déploiements successifs, maintenance, et dispositifs de recharge d'énergie. Elle est également justifiée par les investissements industriels, techniques et financiers significatifs nécessaires à son exécution, amortissables sur une durée supérieure au plafond de droit commun, ainsi que par la nécessité de préserver l'attractivité et la concurrence effective.

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Tribunal Judiciaire de Bordeaux

Informationen über die Überprüfungsfristen: Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Judiciaire de Bordeaux. Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer devant le tribunal judiciaire compétent : • Un référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article 1441-1 du Code de procédure civile et les articles 2 à 10 de l'Ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicable aux contrats de la commande publique). • Un référé contractuel : après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution, ou à défaut de la publication, 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (article 1441-3 du Code de procédure civile et les articles 11 à 14 de l'Ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicable aux contrats de la commande publique) Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats pourront s'adresser à la juridiction compétente suivante : Tribunal Judiciaire de Bordeaux 30 Rue des Frères Bonie CS 11403 33077 Bordeaux Téléphone : 05 47 33 90 00 Fax : 05 47 33 91 88 Courriel : tj-bordeaux@justice.fr

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: SPL SPIIT - SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DES TRANSPORTS

Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt: SPL SPIIT - SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DES TRANSPORTS

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: SPL SPIIT - SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DES TRANSPORTS

Organisation, die Angebote bearbeitet: SPL SPIIT - SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DES TRANSPORTS

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: SPL SPIIT - SOCIETE PUBLIQUE INTERREGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DES TRANSPORTS

Registrierungsnummer: 97798685000013

Postanschrift: Hôtel de Région Nouvelle-Aquitaine 14, Rue François de Sourdis

Stadt: BORDEAUX

Postleitzahl: 33077

Land, Gliederung (NUTS): Gironde (FRI12)

Land: Frankreich

Kontaktperson: Steve CASTEL

E-Mail: steve.castel@spiit.fr

Telefon: +33 634410964

Internetadresse: <https://demat-ampa.fr/entreprise>

Profil des Erwerbers: <http://demat-ampa.fr>

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt

Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt

Organisation, die Angebote bearbeitet

8.1. ORG-0002

Offizielle Bezeichnung: Tribunal Judiciaire de Bordeaux

Registrierungsnummer: 17330111000529

Postanschrift: 30 rue des Frères Bonie

Stadt: Bordeaux

Postleitzahl: 33000

Land, Gliederung (NUTS): Gironde (FRI12)

Land: Frankreich

Internetadresse: <https://www.cours-appel.justice.fr/bordeaux/tribunal-judiciaire-de-bordeaux-0>

Rollen dieser Organisation:

Überprüfungsstelle

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: 14948879-4c22-4782-8cb2-717f8beea6ca - 01

Formulartyp: Wettbewerb

Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung

Unterart der Bekanntmachung: 17

Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 18/07/2026 01:08:24 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch

Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 504697-2026

ABl. S – Nummer der Ausgabe: 138/2026

Datum der Veröffentlichung: 21/07/2026